

Livre blanc

Comment penser ses bâtiments sous l'angle du bien-être animal ?



INTRODUCTION

Le bien-être animal est un thème d'intérêt croissant pour la société, de plus en plus sensible aux conditions de vie dans les élevages. En parallèle, beaucoup d'éleveurs, déjà naturellement impliqués, cherchent à améliorer leurs pratiques profitant d'un approfondissement des connaissances en la matière. Et si cela profite aux animaux eux-mêmes, c'est également un levier pour augmenter les performances du troupeau et de l'exploitation. Entre le bien-être des animaux et celui de leur éleveur, il n'y a qu'un pas ! Dans ce cadre, les bâtiments d'élevage jouent un rôle-clé. Ils déterminent leurs conditions de vie. Il s'agit pour les animaux de leur « maison ». Comme nous, ils doivent s'y sentir au mieux pour exprimer leur comportement naturel. Ils doivent être conçus afin d'éviter les blessures et limiter les pathologies. Réglementation, facteurs d'ambiance, conception ou équipement, ce livre blanc vous livre la recette.

SOMMAIRE

1	Que dit la réglementation ?	p. 2
1.1	Qui est concerné et qui contrôle ?	p.2
1.2	Des règles pour tous	p.2
1.3	Règles spécifiques	p.2
1.4	État des bâtiments d'élevage et conditions d'ambiance	p.3
1.5	Prévention des blessures	p.3
1.6	Entretien et santé des animaux	p.3
2	Quels paramètres d'ambiance favorisent le bien-être ?	p. 4
2.1	Ventilation	p.4
2.2	Température	p.4
2.3	Humidité	p.5
2.4	Lumière	p.5
2.5	Confort acoustique	p.6
2.6	Courants électriques parasites	p.6
2.7	Mouches	p.6
3	Comment concevoir un bâtiment tout confort ?	p. 7
3.1	Matériaux	p.7
3.2	Sol et bien être des pieds	p.8
3.3	Abreuvement	p.8
3.4	Manipulation et contention	p.9
3.5	Milieu de vie enrichi	p.9
4	L'avis du vétérinaire	p. 10
5	A lire sur le web	p. 11



Que dit la réglementation ?

Le bien-être des animaux est défini comme « l'état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux ». Il se traduit par le principe des cinq libertés individuelles définies par [l'organisation mondiale de la santé animale](#) (OIE) en 1979. Celles-ci listent les conditions que l'homme doit offrir à l'animal pour assurer son bien-être :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition
- Absence de peur et de détresse
- Confort physique et thermique
- Absence de douleur, de lésions et de maladie
- Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce

C'est sur cette base qu'ont été élaborées des normes réglementaires à l'échelle européenne, formalisant les conditions d'hébergement des animaux, leur entretien et les méthodes d'élevage.

1.1 Qui est concerné et qui contrôle ?

Tous les éleveurs, et en particulier les demandeurs d'aides soumises à la conditionnalité (paiements en faveur du bien-être des animaux).

Les directions départementales des services vétérinaires veillent à la bonne application du dispositif réglementaire relatif aux conditions d'élevage des animaux. Leurs agents ont accès aux bâtiments et effectuent des contrôles réguliers ou des enquêtes. Ils peuvent dresser des procès-verbaux en cas d'infractions ou retirer les animaux victimes de mauvais traitements.

1.2 Des règles pour tous

Les règles générales concernent tous les exploitants agricoles qui élèvent des animaux pour la « production d'aliments, de laine, de peau, de fourrure ou à d'autres fins agricoles ». Elles portent sur :

- Le personnel
- L'inspection
- La tenue de registres
- La liberté de mouvement des animaux
- Les bâtiments
- Les parcours extérieurs
- La nourriture, l'eau et autres substances
- Les mutilations (écorchage, ébecquage...)
- Les méthodes d'élevages

(Source : [Directive 98/58/CE](#))

Élaborées de manière à privilégier une approche globale, elles permettent d'appréhender toutes les pratiques d'élevage.

1.3 Règles spécifiques

Des règles spécifiques s'appliquent aux bovins dont l'âge est inférieur ou égal à 6 mois et aux porcs confinés en bâtiments, quel que soit leur nombre. L'élevage de volailles est également soumis à diverses réglementations établissant les normes minimales à respecter relativement à la protection animale. Elles émanent de directives européennes transposées en France sous la forme d'arrêtés consultables sur [le site du ministère de l'agriculture](#).

Surface par animal

Contrairement à certaines productions pour lesquelles des règles spécifiques s'appliquent, il n'y a pas de surface minimale réglementaire à respecter par animal pour les ruminants, sauf imposée par un cahier des charges (Label Rouge ou AB). On préconise souvent 12 à 14 m² par vache. Sachant que l'espace permet d'éviter la promiscuité entre animaux et les problèmes sanitaires qui vont avec.

1.4 État des bâtiments d'élevage et conditions d'ambiance

Le bâtiment doit posséder une source de renouvellement d'air pour éviter les odeurs d'ammoniac irritantes. Si le système de ventilation est artificiel, celui-ci doit être opérationnel et disposer d'une solution de secours incluant une alarme en état de marche. Les conditions de température et d'humidité sont « telles qu'il n'y ait pas plusieurs animaux trouvés haletants ». L'éclairage naturel et/ou artificiel est suffisant, à la fois pour voir les animaux et respecter leur rythme biologique. Si une aire de couchage est prévue, celle-ci doit comporter au moins un espace où la litière est suffisante pour absorber les jus et lisiers.

1.5 Prévention des blessures

Les matériaux avec lesquels les animaux sont susceptibles d'entrer en contact doivent être nettoyés et désinfectés. Aucun équipement tranchant ou endommagé pouvant causer des blessures ne doit être rencontré sur les lieux de circulation et de vie des animaux. Cela inclut les bidons, outils, et tout autre obstacle non naturel. Aucune entrave causant des souffrances ou des dommages physiques aux animaux ne doit être utilisée.

crédit Fotolia



Les animaux préfèrent le calme mais s'habitueront à des bruits artificiels forts, ceux des avions à proximité d'un aéroport ou celui du robot d'alimentation par exemple.

1.6 Entretien et santé des animaux

Les dispositifs d'alimentation et d'abreuvement doivent être en état de marche, non souillés par des déjections accumulées depuis plusieurs jours, et en nombre suffisant pour limiter les compétitions entre animaux. Leur accès doit être compatible avec les besoins physiologiques des animaux. Les animaux malades ou blessés dont l'état de santé le nécessite doivent être placés dans un local d'isolement. Il peut s'agir d'un espace dédié ou d'une organisation dans l'élevage permettant une séparation effective de l'animal malade du reste du cheptel.

L'infirmierie

En élevage porcin, l'infirmierie permet un isolement rapide des porcs et réduit les risques de cannibalisme. Les animaux ainsi isolés ne doivent plus retourner vers leur case d'origine, même après guérison.

Quels paramètres d'ambiance favorisent le bien-être animal ?

Placer son cheptel dans un lieu de vie qui favorise les comportements naturels est un objectif du bien-être animal. Communs à tous les types d'élevage, certains fondamentaux comme la ventilation, l'hygrométrie, la température ou la lumière ne doivent en aucun cas être négligés. D'autres, à première vue plus anecdotiques, ont également leur importance : poussière, confort acoustique, courants électriques parasites, mouches... La maîtrise de ces paramètres impacte significativement le confort des animaux, avec comme conséquence directe la réduction du stress, et aussi les risques de blessures ou de maladies. Sans oublier qu'un éleveur évoluant dans un bâtiment bien conçu gagne lui-même en confort de travail... Gageons qu'il observera d'autant mieux ses animaux, attitude essentielle pour repérer les soucis et y remédier.

(Source : www.agriculture.gouv.fr chiffres 2014)

Élevages : de quels animaux parle-t-on ?

Les élevages les plus répandus en France sont ceux de gros ruminants (bovins allaitants et laitiers), de petits ruminants (ovins viande et lait, caprins lait) et enfin de monogastriques : porcs, lapins et volailles (poulets, pintades, poules pondeuses, dindes, canards).

Bovins	Ovins	Caprins	Porcs	Volailles
19,3 millions de têtes	7,2 millions de têtes	1,3 millions de têtes	13,7 millions de têtes	144 millions de têtes

2.1 Ventilation

Mot d'ordre commun à tous les bâtiments d'élevage, « de l'air, pas de courants d'air ! », sauf éventuellement l'été. A cette exception près, la circulation de l'air doit impérativement être maîtrisée, et est certainement l'un des, sinon le, critères les plus importants de l'ambiance d'un bâtiment.

Dans un bâtiment, les déjections animales sont quotidiennes et chargent l'air en ammoniac et en composés soufrés. Ces gaz très agressifs irritent les muqueuses, les poumons et fragilisent l'organisme des animaux, offrant un terrain propice à l'apparition de maladies. La température du bâtiment peut aussi avoir besoin d'être abaissée. Pour maîtriser la circulation de l'air dans un bâtiment, il est nécessaire de raisonner au cas par cas, en tenant compte de la région, du climat, des vents dominants, de la topographie du terrain et du mode d'élevage. Les tunnels, par exemple, sont souvent plus compliqués à bien ventiler.

Pour évacuer l'humidité et l'air vicié, limiter les poussières, une ventilation est donc nécessaire. Elle peut être statique (naturelle) ou dynamique (extraction motorisée). Attention, un système de secours couplé à une alarme doit être prévu. Une panne de courant, la ventilation qui s'arrête trop longtemps, et c'est tout le cheptel qui est en danger, notamment en volailles. Pour apprécier la circulation de l'air dans un bâtiment, on peut facilement réaliser un test à l'aide d'un fumigène. L'évacuation des fumées doit se faire en cinq minutes : moins, il y a un courant d'air ; plus, il y a un défaut de ventilation.

2.2 Température

Avec leurs murs de pierre épais, les anciennes granges régulaient très bien la température mais pêchaient au niveau de la lumière et de la circulation de l'air. Aujourd'hui les bâtiments conçus pour les ruminants occupent des surfaces beaucoup plus importantes ; ils sont plus froids, mais, à l'exception des jeunes, la plupart des animaux adultes et en bonne santé le supportent très bien. La température idéale se situe d'ailleurs entre 8 et 15°C pour les génisses et les vaches, en fonction de la race. Trop d'éleveurs font encore l'erreur de fermer les bâtiments en hiver, au détriment de la circulation de l'air, même si la vigilance est de mise par froid extrême. Cependant, surtout pendant les épisodes de fortes chaleurs : ombrer, renforcer la circulation de l'air et veiller à ce que tous les animaux s'abreuvent suffisamment est primordial.

Chez les monogastriques, la température idéale se situe autour de 20°C. Dans les élevages de porcs en bâtiment, la température est régulée par un chauffage en hiver et une ventilation en été. A l'instar des jeunes volailles, les porcelets sont très sensibles au froid à la naissance. Leur bien-être est garanti par l'usage de lampes chauffantes. Les veaux les plus jeunes doivent eux aussi bénéficier de températures plus élevées, de l'ordre de 13 à 18°C. Un même principe s'applique toutefois à tous les bâtiments : éviter les écarts.

Crédit Fotolia



2.3 Humidité

La présence d'animaux, en particulier de ruminants, dans un bâtiment, tend à rendre l'atmosphère plus humide. Respiration, transpiration, déjections et urine en sont à l'origine. L'humidité peut également provenir des abreuvoirs, des eaux de lavage, d'infiltration de pluie ou tout simplement de l'air extérieur. Un air trop humide favorise le microbisme, les bactéries, et les moisissures. Ceci est d'autant plus vrai que la température est élevée dans le bâtiment. Source d'irritation et de toux, un tel environnement expose les animaux à des risques d'infections pulmonaires ou encore des mammites. Il limite également la capacité des animaux à transpirer et les rend plus sensibles aux courants d'air. Maintenir leur température dans la zone d'homéothermie devient plus difficile et peut causer un stress important.

A l'inverse, un air trop sec favorise l'apparition de poussières, asséchant les voies respiratoires et les muqueuses, alors sujettes à infections. Le taux d'humidité dans un bâtiment peut être contrôlé grâce à une ventilation efficace. Le maintien d'une litière propre, en capacité d'absorption, est primordial. Curer dès que nécessaire.

Halte à la poussière

70 à 90 % de la poussière présente dans les bâtiments est composée de substances organiques : fragments de produits alimentaires, excréments secs, poils, plumes, cellules cutanées, moisissures, etc. Le reste provient de matériaux inertes. Inhalée, elle irrite et déclenche une réaction de défense au niveau de l'appareil respiratoire. La taille des particules est souvent inférieure à 5 microns, leur permettant de s'infiltrer profondément dans les poumons.

2.4 Lumière

Les animaux d'élevage, diurnes, ont un rythme biologique leur permettant d'être au mieux de leur forme pendant la journée : accélération du rythme cardiaque, attention renforcée. La nuit, leur corps est au repos. L'exposition des animaux à des périodes alternées d'éclairage et d'obscurité contribue ainsi à leur bien-être. La lumière, dont on veillera à ce qu'elle soit la plus diffuse et homogène possible, leur permet de se déplacer et d'avoir des contacts sociaux. Elle joue aussi un rôle important dans de nombreux processus hormonaux. La lumière permet la synthèse de la vitamine D qui fixe le calcium et agit sur le développement du squelette.

Attention toutefois à l'excès de luminosité, source d'augmentation de la température dans le bâtiment ou d'éblouissement ; les caprins, les ovins et les poules pondeuses sont particulièrement photosensibles. Si l'ambiance lumineuse est mal maîtrisée, les femelles peuvent exprimer des difficultés à la reproduction. Certaines races de volailles de chair peuvent aussi adopter des comportements anormaux. En porcs, la réglementation impose une intensité au moins égale à 40 lux pendant un minimum de huit heures par jour.

La lumière naturelle peut être apportée par des tôles translucides en pignon, sur la toiture ou au faîtage. Il existe aussi des plaques en plastique et des filets brise-vent perforés qui présentent le double avantage de limiter les courants d'air tout en laissant entrer la lumière. Ils peuvent être installés sur les pans longs du bâtiment et sont souvent réglables. La pose d'éléments de toiture translucides est déconseillée pour les petits ruminants ou les volailles, en raison de leur action réchauffante. Privilégier alors les toitures isolées avec entrées de lumière sur les côtés. La pose de volets ajustables permet également de moduler l'apport lumineux. Réglementairement, la lumière naturelle doit toujours être complétée par un éclairage artificiel.

Crédit Terre-net Média



2.5 Confort acoustique

Tous les animaux préfèrent le calme mais peuvent aussi s'habituer à des bruits artificiels forts, pourvu qu'ils les entendent souvent - tout éleveur situé à proximité d'un aéroport le confirmera. Rien de plus normal lorsque cela fait partie de leur paysage sonore, tout comme le claquement des cornadis métalliques en bâtiment bovin. Mais le simple passage d'un hélicoptère peut provoquer une panique. Les animaux peuvent se blesser, voire pire : chez les poulets et les pintades, le réflexe de fuite prend le dessus, les poussant à s'entasser dans un coin du bâtiment jusqu'à s'étouffer.

S'il n'est pas possible d'éviter ces bruits inhabituels, on peut en revanche prévenir le stress causé par des voix étrangères, un véhicule lourd qui stationne près du bâtiment, une portière qui claque, etc. Une bonne isolation assure également un confort acoustique non négligeable. Les alarmes, distributeurs d'aliments et autres équipements intérieurs ou extérieurs doivent être conçus, positionnés et actionnés de façon à provoquer le moins de bruit possible. Concernant les porcs, la réglementation précise de ne pas élever le volume sonore au-delà de 85 décibels en continu, ainsi que d'éviter tout bruit soudain.

2.6 Courants électriques parasites

Les nombreux équipements électriques, structures et matériels métalliques peuvent être vecteurs de courants parasites (ou vagabonds). Un dysfonctionnement des installations électriques est souvent en cause : défaut de mise à la terre ou absence de liaisons équipotentielles. Ils peuvent aussi être dus à des phénomènes géobiologiques mal expliqués. Ces courants électriques non maîtrisés se propagent dans les éléments métalliques du bâtiment (charpentes, barrières, mangeoires, logettes, etc.) et peuvent générer un mal-être général, ou des chocs électriques, en salle de traite par exemple. L'observation est primordiale pour les repérer, car ils ne se manifestent pas forcément en continu. Ils peuvent apparaître à certaines périodes de la journée, et ne concerner qu'un point précis du bâtiment. Leurs causes sont également difficiles à identifier. La vérification de l'installation électrique est indispensable, et sa mise en conformité permet dans la majorité des cas de résoudre le problème.

2.7 Mouches

Les mouches gênent les animaux, notamment les ruminants et les porcs, et peuvent transmettre des maladies. L'hygiène et la ventilation dans les bâtiments sont les premiers leviers à mettre en œuvre pour limiter leurs populations. Il est également possible de traiter les endroits humides souillés, fosses à lisier et fumières avec des produits larvicides dès l'apparition des premiers individus adultes, en fin d'hiver. Le traitement des animaux, sur prescription vétérinaire, peut compléter ce plan de lutte. La filière bio a souvent recours à des auxiliaires tels que la mouche *Ophyra*, ou « mouche du lisier ». Celle-ci tue les larves de la mouche domestique pour s'en nourrir.

Crédit Fotolia



La réglementation fixe à 85 décibels le niveau sonore à ne pas dépasser dans les porcheries.

Comment concevoir un bâtiment tout confort ?

Le bien-être des animaux est au cœur des préoccupations de l'éleveur. C'est aussi un facteur indispensable à la bonne santé économique de l'exploitation. Des animaux logés dans de bonnes conditions sont à la fois moins stressés, plus résistants aux maladies et par conséquent plus productifs ! Ne négligez plus ce paramètre lors de la phase de conception d'un bâtiment. Configuration, surface allouée par animal, choix des matériaux, type de sol, matériel d'abreuvement, équipements dédiés à la contention... tout a son importance.

Véronique Dulaurens, éleveuse de canards gras en Gironde

« J'éleve 120 têtes par lots dans un grand bâtiment neuf regroupant une poussinière et une salle de gavage. L'isolation a été réalisée en panneaux sandwichs afin que les canards ne souffrent pas de la chaleur en été et un extracteur d'air permet de maîtriser l'ambiance du bâtiment. Le sol est en béton lissé, ce qui permet un nettoyage optimal entre deux bandes, avec une pente pour un meilleur écoulement des jus. Contrairement aux idées reçues sur les palmipèdes, le sol doit être le plus sec possible. Tout l'élevage se fait sur paille. La salle de gavage est éclairée par lumière naturelle. Les canards sont allottés par quinze, ce qui leur laisse de l'espace pour se déplacer. »

3.1 Matériaux

Charpente bois ou métal ?

Contrairement à l'image de matériau « sain » qu'il véhicule, le bois n'est pas forcément recommandé à cause de son côté « éponge ». En effet, si l'ambiance est mal maîtrisée, le bois absorbe l'humidité et des moisissures peuvent s'y développer. Il est également plus difficile à nettoyer. On n'utilise par exemple pas de parements bois en filière avicole. Il convient mieux aux ruminants. Le bois est cependant un excellent isolant thermique et phonique qui ne condense pas.

Le métal condense facilement, avec un risque de gouttes sur les animaux. Dans un bâtiment bien ventilé, il sèche toutefois plus facilement. Il est simple à nettoyer. En revanche, le risque d'apparition de courants parasites est plus élevé.

Bardage bois ou tôles ?

	Bois	Tôles		Plaques translucides
		Perforées	A ventelles	
Protection contre la pluie	Excellent	Insuffisant	Correct	Excellent
Ventilation	Excellent	Correct	Correct	Insuffisant
Efficacité brise-vent	Excellent	Moyen	Correct	Correct
Luminosité	Correct	Excellent	Insuffisant	Excellent
Pouvoir isolant	Excellent	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant

Source : Idele

Soubassements parpaing ou béton banché ?

Les parpaings classiques sont poreux et favorisent le microbisme. Ils peuvent être enduits pour limiter ce risque. Le béton banché, lisse, est préférable du point de vue de l'hygiène.

Toiture fibres-ciment ou bac acier ?

Les plaques de fibres-ciment sont capables d'absorber une partie de l'humidité ambiante réduisant le risque de condensation. Elles amoindrissent le bruit d'une forte pluie. En version isolée, elles permettent de limiter les écarts de température à l'intérieur du bâtiment.

Le bac acier simple laisse passer le froid et la chaleur et est très sensible à la condensation. Pour réduire ce phénomène, il existe des revêtements absorbants ou feutres anti-condensation à poser sous la charpente ainsi qu'une version isolée (« panneaux sandwich ») d'épaisseur variable.

Photovoltaïque et orientation des bâtiments

L'orientation des bâtiments d'élevage de grande taille (ruminants) était traditionnellement pensée pour protéger l'aire paillée des vents dominants (nord-ouest et nord-est), ainsi que de la pluie. Le pan ouvert était disposé coté sud-est afin de favoriser un maximum d'ensoleillement l'hiver. L'arrivée du photovoltaïque a modifié les règles. Aujourd'hui, l'exposition plein sud prévaut. Cette tendance expose plus la litière à la pluie, une conséquence compensée par l'effet séchant du rayonnement solaire. On peut installer une casquette pour limiter le problème, barder les barrières au sud et installer des filets pare-pluie.

3.2 Sol et bien-être des pieds

Les animaux ont besoin de confort pour exprimer leur tendance naturelle à se coucher ou à s'abriter : logettes, matelas, nids pour les poules, litière propre et renouvelée... Il ne faut toutefois pas négliger celui de leurs pieds lorsqu'ils circulent. Quel confort offrent les différents type de revêtements ?

	Friction	Abrasivité	Profil de surface	Dureté	Facilité de nettoyage	Élimination de l'humidité
	Appui et glissance	Usure des onglons	Stress mécanique	Limitation des blessures	Hygiène	
Béton	Très peu adapté	Assez adapté	Assez adapté	Déconseillé	Peu adapté	Très peu adapté
Béton rainuré	Peu adapté	Assez adapté	Peu adapté	Déconseillé	Très peu adapté	Bien adapté
Tapis standard	Idéal	Déconseillé	Assez adapté	Idéal	Assez adapté	Déconseillé
Asphalte	Bien adapté	Idéal	Assez adapté	Peu adapté	Bien adapté	Peu adapté
Béton désactivé	Assez adapté	Bien adapté	Peu adapté	Déconseillé	Très peu adapté	Assez adapté
Caillebotis	Très peu adapté	Bien adapté	Déconseillé	Déconseillé	Idéal	Idéal
Caillebotis avec tapis	Idéal	Très peu adapté	Idéal	Idéal	Bien adapté	Idéal

NB1 : Ces appréciations peuvent varier selon les modes d'élevages et la rusticité des animaux.

Source : Idele

NB2 : Les surfaces notées « Assez adapté » peuvent inciter les animaux à se coucher sur les zones de circulation. Soigner les aires de couchage permet d'éviter ce comportement

Patrick Mirat, éleveur laitier en Corrèze

« Après avoir été longtemps en étable entravée, le troupeau a déménagé courant 2011 dans un bâtiment équipé de logettes et de matelas. Les logettes doivent être réglées sur le gabarit des plus grosses vaches pour convenir à toutes. Attention, pour éviter que les vaches ne s'installent dans le couloir de raclage, il faut impérativement que le couchage soit plus confortable que celui-ci. Il y a trois ans, nous avons aussi installé une brosse. Les vaches adorent ! D'un point de vue sanitaire, c'est intéressant. Je ne vois que des avantages à tous ces équipements ; en revanche, il est difficile d'estimer le gain de productivité que ça entraîne. Nous avons cependant beaucoup fait baisser nos frais vétérinaires. Auparavant, il y avait souvent des problèmes de pattes : aujourd'hui, presque plus. Les vaches vieillissent également beaucoup mieux, on bat même des records de longévité ! »

3.3 Abreuvement

Cela peut sembler un lieu commun, mais il est bon de rappeler que des animaux heureux sont d'abord des animaux bien nourris. Étant une condition de leur prise de poids, l'éleveur veille généralement à ce que tous mangent, à leur faim, un aliment adapté. Il en va un peu différemment pour l'abreuvement, plus difficile à contrôler.

Dans un troupeau, l'animal dominant boit en priorité, particulièrement chez les gros ruminants. Les autres doivent cependant pouvoir en faire autant, y compris ceux mis à l'écart. Des animaux qui ont soif sont non seulement en souffrance, mais développent des problèmes de comportement : stress, agressivité, problèmes métaboliques. Une seule règle : de l'eau à volonté avec un débit suffisant. Il est conseillé de disposer plusieurs sources d'approvisionnement et de privilégier les abreuvoirs à réserve d'eau. Dans une stabulation pour bovins, on préconise un abreuvoir tous les 5 à 6 m, et 2 à 3 par lot. Il est recommandé de les positionner à une hauteur de 70 à 75 cm pour les vaches et 50 à 55 cm pour les veaux. Attention aux déjections. Les abreuvoirs doivent être nettoyés s'ils sont souillés.

Côté qualité, pour les volailles, palmipèdes et porcs, l'eau doit être potable. Chez les ruminants, plus rustiques, une eau « propre » suffit. Idéalement, celle-ci proviendra d'une source captée, à la fois filtrée, minérale et indemne de microbisme. Si besoin, des traitements sont possibles : filtration mécanique, UV, chloration. Pour les volailles, l'étape de nettoyage et désinfection pendant le vide sanitaire est primordiale pour garantir une eau bactériologiquement correcte dès le démarrage.

3.4 Manipulation et contention

Manipuler des animaux doit se faire sans brutalité, grâce à un équipement approprié. Un système de contention bien conçu aide à réduire le stress de l'animal pendant les soins. Les éléments de contention sont la plupart du temps en métal, parfois en bois pour les ovins ou les caprins. Pour les gros bovins, qui se grattent beaucoup, ces équipements doivent être solides pour ne pas occasionner de blessures en cas de détérioration.

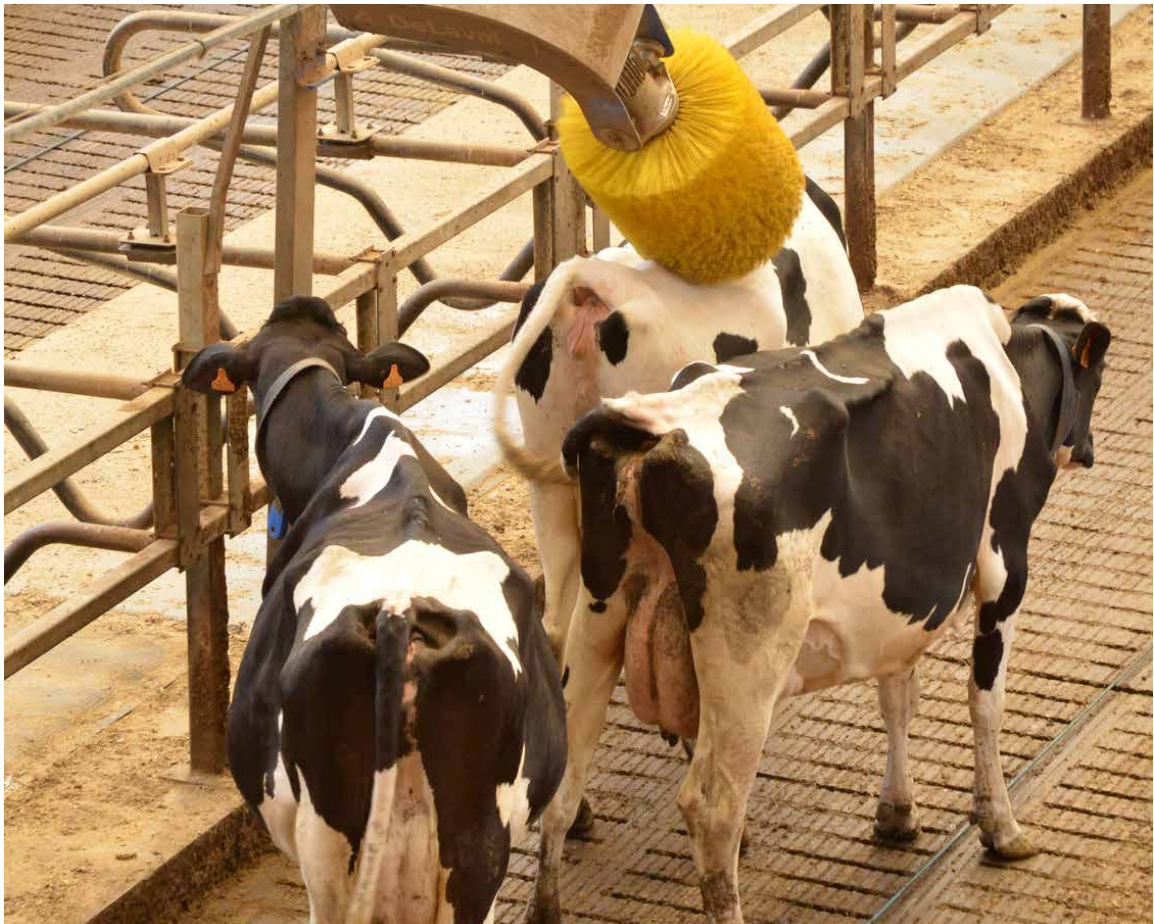
Lors de la manipulation de vaches ou de veaux de plus de six mois, il est essentiel que ceux-ci puissent se croiser et faire demi-tour. Les installations font souvent 3 à 4 m de large, selon le gabarit de la race. Pour la contention en revanche, les flancs doivent toucher de chaque côté (75 cm de large environ). Les animaux ne doivent pas pouvoir faire demi-tour. Les côtés du dispositif sont de préférence, opaques, mais surtout lisses, pour éviter par exemple de casser une patte dans une barrière. Le principe de la « marche en avant » consiste à profiter de l'instinct de fuite qui pousse les animaux à toujours aller de l'avant. Le couloir est constitué d'une succession de virages qui incite l'animal à tourner naturellement, mais se trouve bloqué s'il recule. Celui-ci doit avancer seul, sans être poussé ou frappé avec un bâton.

Attention à tenir compte de l'orientation du couloir : face au soleil, un animal ébloui refusera d'avancer. Chez les ovins et les caprins, l'effet troupeau est plus marqué : une fois le mouvement impulsé, l'ensemble du cheptel suit naturellement. L'absence de stress chez l'éleveur est très importante, pour éviter de le transmettre aux animaux. Manipulation et contention se dérouleront d'autant mieux si les animaux en prennent l'habitude dès le plus jeune âge : prophylaxie, bouclage, etc.

3.5 Milieu de vie enrichi

Transformer son bâtiment en un milieu de vie « enrichi » en l'équipant, selon les espèces, d'une brosse, sticks anti-ennui ou de chaînettes... peut prêter à sourire. Pourtant, le rôle de ces accessoires est aujourd'hui reconnu. Parmi eux, la plus connue est la brosse rotative destinée aux vaches laitières. Mais saviez-vous qu'elle existe en version fixe pour les allaitantes qui adorent s'y frotter, ou qu'il n'y a pas si longtemps on donnait de grosses balles en plastique dur aux cochons pour qu'ils jouent ? Elles ont été remplacées par d'autres objets : chaînettes, rondins, etc., moins bruyants pour l'entourage. Chez le porc, la présence de « jouets » permet l'expression du comportement d'investigation, besoin majeur chez cette espèce. Côté volailles, les poules pondeuses adoptent instinctivement les perchoirs qui les incitent à reproduire un comportement naturel, tout comme les supports de piquage qui limitent l'agressivité entre congénères. Inconvénient, ces équipements compliquent le nettoyage pouvant devenir une source de problèmes sanitaires.

Crédit Fotolia



Les brosses font maintenant partie des équipements basiques de l'étable, pour le plus grand bonheur de leurs occupantes.

3 questions à Jean-Marc Hellez, vétérinaire en Ille-et-Vilaine, spécialiste vaches laitières (groupe Chêne Vert Conseil)

Quels sont les problèmes liés aux bâtiments que vous constatez le plus souvent lors de vos tournées ?

Principalement celui de la place disponible, avec des situations de surdensité : 8 m² ou moins par animal, parfois un manque de logettes, et souvent des couloirs de circulation trop étroits. Des logettes qui manquent de confort aussi du fait de la dureté du couchage ou d'un mauvais réglage. Cela occasionne des difficultés au coucher, au relever, des traumatismes suite à des contacts avec la barre de garrot, et réduit ou augmente anormalement le temps de couchage. Je vois également trop de sols glissants avec des chutes potentielles. La luminosité est également parfois insuffisante. Autre problématique assez régnante depuis plusieurs années, l'inconfort thermique l'été.

Depuis que vous avez commencé à exercer, avez-vous vu des progrès en matière de bien-être animal ?

La prise de conscience des éleveurs de l'impact du bien-être animal sur les performances économiques a joué un rôle dans l'amélioration des pratiques. La situation a incontestablement progressé, même si le passage en système stabulation-logettes a augmenté les risques d'inconfort par rapport à l'aire paillée, à cause des problèmes évoqués auparavant. Beaucoup d'élevages sont aujourd'hui équipés de tapis caoutchoucs sur les aires d'exercices, je vois de plus en plus de ventilateurs et la qualité des matelas des logettes s'est améliorée. La présence de sols mixtes est aussi plus fréquente.

Qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré ?

A l'intérieur des bâtiments, on doit tendre vers une généralisation des progrès évoqués ci-dessus. En particulier, une meilleure qualité des sols et leur mixité, une amélioration du couchage (réglages optimum des logettes), de la ventilation (brises vent amovibles, ventilateurs), mais aussi des aires d'exercices ou d'attente agrandies. Sur ce point, la présence d'aires extérieures non couvertes (« solarium »), hors pâturage et en libre accès, est rare. Il est certain que cela peut être problématique au regard des normes relatives au stockage des effluents. Sans dispositif de collecte efficace, elles peuvent devenir des zones sanitaires à risque. Mais en termes de bien-être pour le cheptel, c'est indiscutablement un plus : exercice, exposition à la lumière naturelle, déconcentration des animaux dans le bâtiment, etc.

Crédit Fotolia



La luminosité doit être suffisante afin que les rythmes biologiques des animaux puissent être respectés.

5

A lire sur le web

Articles de web-agri.fr :



[Fin des étables entravées, pâturage obligatoire ? Se préparer aux éventualités !](#)



[Après les fermes usines, une carte des élevages engagés pour le bien-être animal](#)



[« Des vaches heureuses font des éleveurs heureux et réciproquement »](#)



[\[Space\] Bien-être animal : Les éleveurs français modifient leurs pratiques](#)

